Agriculture

Le ministre de l'Agriculture nous dit que jamais nous n'importons d'œufs, que jamais nous n'importons de poulets à griller, et que notre agriculture fait l'envie de bien des pays agricoles. Nous ne prétendons pas le contraire. Pourtant, je me rappelle une époque, il n'y a pas si longtemps, où nous importions des œufs, une époque où nous importions des poulets à griller, ce que nous faisons encore d'ailleurs. Nous importons des dindes et nous louons des poules. Quand nous voulons des pondeuses, nous les louons. Je connais un type qui m'a invité à visiter son entreprise de ponte. Il avait 19,000 pondeuses dont pas une ne lui appartenait. Il les louait à une compagnie. Qui contrôle certaines de ces entreprises? Le type en question louait les poules à une compagnie. Je regrette d'avoir à dire qu'il n'est plus dans les affaires aujourd'hui, mais c'est quand même un exemple de ce qui se passe parfois dans le monde agricole.

Le ministre nous dit que notre agriculture fait l'envie de bien des pays; c'est probablement le résultat d'une nature marquée par la grâce de Dieu, et du fait que nos agriculteurs savent cultiver la terre. C'est sûrement cela, beaucoup plus que le résultat d'une saine gestion gouvernementale. A mon sens, nous ne pouvons nous attribuer le mérite de l'existence de nos vastes régions agricoles qui produisent d'abondance. Fort heureusement, sur le plan géographique, nous sommes situés . . .

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Je dois interrompre le député car son temps de parole est expiré. [Français]

M. Marcel Ostiguy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le président, pour une deuxième fois cette semaine nous discutons d'agriculture à la Chambre. Je déplore un peu aujourd'hui le fait que nous devions comparaître devant le comité de l'agriculture afin d'insister davantage sur les effets bénéfiques du bill C-46, loi sur le contrôle des importations du bétail. La motion que présente l'honorable député du Nouveau parti démocratique est rédigée en six points, mais je pense qu'elle a surtout pour but de dire que le gouvernement devrait encourager la création d'offices nationaux de commercialisation pour la mise en marché ordonnée de tous les produits agricoles. La Chambre est sûrement au courant du fait qu'il existe plus d'une centaine d'offices de commercialisation, que ce soit au niveau national ou au niveau provincial.

Le gouvernement fédéral, bien sûr, est responsable par l'entremise du Conseil national de commercialisation des produits agricoles de trois offices nationaux de commercialisation, soit l'Office de commercialisation des œufs, l'Office de commercialisation du poulet et l'Office de commercialisation du dindon. De plus, le gouvernement a créé, il y a déjà un certain temps, la Commission canadienne du blé et au cours des dernières années la Commission canadienne du lait. On sait comment ces offices de commercialisation ont été bénéfiques pour les agriculteurs canadiens, et peut-être davantage dans le cas du lait, puisque l'on sait que le Canada est un pays où on produit une très forte quantité de lait et des succédanés du lait que nous exportons sur le marché international. La Commission canadienne du lait a été créée par les producteurs de lait. Dieu sait si cela n'a pas été facile! On n'a qu'à se souvenir des années 1974-1975 lorsque les agriculteurs sont venus devant le parlement en groupes, en fortes délégations, manifester, contester même les politiques agricoles d'alors. Et depuis, bien sûr,

cette commission canadienne du lait a connu des résultats des plus bénéfiques et aujourd'hui, je pense que les agriculteurs qui œuvrent dans le domaine du lait ne voudraient pas quitter cette production pour aucune considération.

• (1700)

Tout à l'heure, lorsque j'entendais le dernier orateur qui m'a précédé parler de ses électeurs agriculteurs, qui lui avaient téléphoné cette semaine pour lui dire qu'ils devaient payer \$1,000 pour un baril de produit pour faire l'arrosage du maïs-grain, le député a oublié de dire qu'il y a peut-être dix ans ils payaient \$500 ce même baril. Il y a dix ans, le maïs-grain se vendait \$100 la tonne tandis qu'aujourd'hui il se vend \$175 la tonne. Il ne nous a pas dit cela. Je parlais justement du lait il y a un instant. Dans les années 1968-1970, le lait se vendait \$2 ou \$2.10 les 100 livres. Et aujourd'hui, avec la nouvelle formule d'indexation mise de l'avant par la Commission canadienne du lait, le producteur laitier obtient \$16, \$17—et cela augmente à tous les trois mois—voire même \$18 les 100 livres pour son lait.

C'est sûr que les coûts de production ont augmenté, mais le prix de vente du produit fini a lui aussi considérablement augmenté. Chacun sait que les bénéfices que ces secteurs ont pu retirer d'une mise en marché bien ordonnée des produits régis par ces offices et les commissions éliminent la duplication des services de commercialisation en fournissant le leadership pour l'établissement et le respect des normes de qualité pour les produits, explorent et exploitent de nouveaux débouchés et de nouveaux marchés. Ces offices informent les producteurs, s'occupent de la promotion et de la publicité pour accroître les ventes de leurs produits en plus d'assurer aux consommateurs la sécurité des approvisionnements à des prix raisonnables, tout en garantissant aux producteurs des revenus qui tiennent compte de leurs investissements, de leur travail et de leurs coûts de production. Monsieur le président, je pense qu'il est très important que je traite quelques instants justement de la protection qu'on doit accorder à l'agriculture, afin que l'agriculteur puisse toucher un revenu raisonnable de son produit, mais il y a aussi à l'autre bout de la chaîne le consommateur.

On ne doit pas perdre de vue que dans ce pays immense qu'est le Canada, où l'agriculture est une des plus prospères des pays occidentaux, seulement 5 p. 100 des agriculteurs vivent de la ferme et 95 p. 100 des autres sont des consommateurs. Et cela, je pense que, j'en ai été le témoin personnellement en tout cas, il y a quelques semaines, lorsque nous avons eu des audiences avec les divers organismes agricoles de toutes les provinces du Canada, l'Association canadienne des consommateurs a dit publiquement que les prix payés aux agriculteurs étaient trop élevés, notamment dans le cas du lait, du beurre et du fromage.

Je pense que ce que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et le ministère de l'Agriculture cherchent et ont très bien réussi à faire depuis une dizaine d'années c'est que l'agriculteur puisse recevoir un revenu convenable, donner un approvisionnement sain et stable aux consommateurs, à des prix compétitifs. Et voilà pourquoi, récemment, des statistiques canadiennes, même internationales, nous ont prouvé que c'était au Canada que le panier de provisions coûtait encore le moins cher de tous les pays industrialisés du monde. Cela est significatif, monsieur le président, c'est que nous avons de très bons agriculteurs, de très bons producteurs, mais ils doivent conti-